



RAPPORT DE VÉRIFICATION

Rapport de Vérifications Réglementaires en Exploitation (RVRE) dans un établissement recevant du public

Installations électriques et éclairages

N° de rapport : 134276633-002-1 - ERP
Date : 01/10/2025



Accréditation n°3-2016
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Lieu d'intervention :
H1
1 AVENUE JEAN POULHÈS
31403 TOULOUSE 04
Référence Client : 43105953

Date(s) d'intervention :
Du 01/09/2025 au 19/09/2025
Intervenant(s) :
ABDERRAHMANE MRAIHI
KEVIN CAMBON



OBSERVATION(S)

Ce rapport comporte 20 pages - Version modèle rapport Electricité_ERP_6.22.2

Liste récapitulative des observations

N° Obs	Article	Non-conformité – Préconisation (P)
--------	---------	------------------------------------

Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 0 - Blocs opératoires radiologie - Hall RH1047 + sanitaires RH1049 + lave bassin RH1048

Etiquetage manquant sur 1 bloc

- | | |
|---|---|
| <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">1</div> | <p>EC9§1</p> <p>La visibilité des indications de balisage n'est plus assuré
(P) A modifier</p> |
|---|---|



Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 0 - Radiologie - Salle 4 RH10BS

- | | |
|---|---|
| <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: 8px;">nouvelle observation</div> <div style="font-size: 12px; margin: 0 5px;">2</div> </div> | <p>EC9§1</p> <p>Appareil d'éclairage de sécurité défectueux.
(P) Le(s) faire réviser</p> |
|---|---|



Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 1 - Unité 11 - Circulation borgne vers unité 11

Pas de signalisation sur 3 blocs dans le hall ascenseur coté unité 11

- | | |
|---|--|
| <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">3</div> | <p>EC9§1</p> <p>En tout point de la circulation , il n'est plus possible d'apercevoir les indications du balisage d'évacuation
(P) A modifier</p> |
|---|--|





Numéro d'observation récurrente



Nouvelle observation

(P) : Préconisation

Sommaire

1. Renseignements généraux de l'établissement	6
1.1 Renseignements principaux	6
1.2 Renseignements complémentaires relatifs à la vérification	7
Objectif de la vérification	7
Références réglementaires	7
Nature et étendue des vérifications	7
Documents nécessaires à la vérification	7
Identification des matériels de mesure ou d'essai utilisés	7
Limites d'intervention générales	8
Limites d'intervention particulières	8
1.3 Description sommaire de l'établissement et des installations vérifiées	8
Structure de l'établissement	9
Structure des installations	9
1.4 Modifications/Extensions portées à notre connaissance depuis les précédentes vérifications	18
2. Resultats des vérifications	19
2.1 Avis du vérificateur (selon critères Art. GE10 et EL19§3)	19

1. Renseignements généraux de l'établissement

1.1 Renseignements principaux

Propriétaire / Exploitant :	CHU de Toulouse
Etablissement vérifié :	H1 1 AVENUE JEAN POULHÈS 31403 TOULOUSE 04 N° Etab : A54136514 N° Mission : C24049962M0044
Installation(s) vérifiée(s) :	Bâtiment H1 (hors extérieurs)
Restriction(s) contractuelle(s) :	Extérieurs, boutique et restaurant au RDC non vérifiés
Activité principale de l'établissement :	ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES
Effectif du public admissible :	1955
Classement de l'établissement :	Type/Catégorie : U 1 N 1 M 1 Selon : Commission de sécurité
Classement de locaux particuliers :	Sans objet
Vérification :	
• Nature :	Vérification en cours d'exploitation
• Périodicité réglementaire :	Annuelle
• Dates :	Du 01/09/2025 au 19/09/2025
• Durée (jours) :	13
• Date précédente :	28/06/2024
Accompagnement réglementaire :	Total
• Accompagnateur :	M. Franck / Fabien / Gilles / Kévin NAVARETTE / BOUTAREL / CAMPENON / LARROQUE (Technicien de maintenance)
Vérificateur(s) :	M. ABDERRAHMANE MRAIHI MIDI PYRENEES M. KEVIN CAMBON
Compte-rendu de fin de visite à :	M. Franck / Fabien / Gilles / Kévin NAVARETTE / BOUTAREL / CAMPENON / LARROQUE (Technicien de maintenance)
Registre de sécurité ERP :	a été présenté et signé

1.2 Renseignements complémentaires relatifs à la vérification

Objectif de la vérification

Les vérifications ont pour objet de s'assurer :

- de l'existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance des installations et équipements
- de l'état d'entretien et de maintenance des installations
- du bon fonctionnement des installations de sécurité
- de l'adéquation des installations avec les conditions d'exploitation de l'établissement

Références réglementaires

Code de la Construction et de l'Habitation :

- ERP du 1er groupe, Livre II, Titre I :
 - Ch. VII : Installations électriques (Art. EL)
 - Ch. VIII : Eclairage (Art. EC)*Nota : Sont exclues les dispositions d'ordre électrique figurant dans les articles AS, CO, CH, DF, GC, MS*
- ERP du 2ème groupe, Livre III, relatif aux seules dispositions électriques
- ERP "spéciaux", Livre IV, relatif aux seules dispositions électriques

Nature et étendue des vérifications

En application des arrêtés du 28 mars 2007 et du 24 septembre 2009, les vérifications en exploitation ne prennent pas en compte l'examen des modifications d'installations, celles-ci devant être validées dans le cadre d'une vérification après travaux (VRAT).

Les non-conformités relatives à la conception/réalisation figurent soit dans le rapport VRAT, soit dans le rapport de vérification périodique millésime 2007 pour les installations réalisées avant la parution de l'arrêté du 28/03/2007.

Documents nécessaires à la vérification

Descriptif Document	Fourni	Incomplet	Non Fourni	Sans Objet
Notice de sécurité			✓	
Plans et renseignements de détail concernant les installations techniques,			✓	
Prescriptions imposées par le permis de construire ou l'autorisation de travaux			✓	
Historique des principales modifications			✓	
Prescriptions notifiées à la suite des visites de contrôle de la Commission de sécurité <i>Rapport de la commission de sécurité datant du 13 février 2023</i>	✓			
Documents afférents à l'entretien et à la maintenance			✓	
Rapport(s) de Vérification Réglementaire après Travaux (VRAT)			✓	
Rapport(s) de Vérification Réglementaire en Exploitation précédent(s) <i>Rapport Apave</i>	✓			

Identification des matériels de mesure ou d'essai utilisés

La liste des appareils de mesure utilisés dans le cadre de la prestation figure dans le rapport Apave Vérification

des Installations Electriques au titre du Code du Travail relatif aux installations concernées par le présent rapport.

Limites d'intervention générales

Aucune

Limites d'intervention particulières

Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 7 - Unité 1

Le rapport de vérification avant ouverture (RVRAT) des installations suivantes ne nous a pas été communiqué

Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 7 - Unité 3

Le rapport de vérification avant ouverture (RVRAT) des installations suivantes ne nous a pas été communiqué

1.3 Description sommaire de l'établissement et des installations vérifiées

Structure de l'établissement

Hôpital sur 12 niveaux (incluant toiture et sous-sols)

Structure des installations

• Désignation des Réseaux

Désignation	Localisation	Domaine de tension
Alimentation HT du poste 1.	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-1 1106959	BT
Alimentation HT du poste 1.	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-1 1106959	
Force motrice et éclairage	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-1 1106959	BT
Alimentation HT du poste 2.	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-2 1106960	BT
Alimentation HT du poste 2.	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-2 1106960	
Force motrice et éclairage	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-2 1106960	BT
Éclairage extérieur	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - TGBT H1-2 1106962	BT
Réseau ondulé	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Secteur logistique - Local gaine électrique RH1B87	
Radiologie -1	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -1 - Unités Urgences - Salle radio RH1A71	BT
IT médical -1	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -1 - Unités Urgences - Circulation	BT
Lithotriptideur	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 0 - Radiologie - Gaine électrique Lithotriptideur + gaine informatique RH10L1	BT

Désignation	Localisation	Domaine de tension
Radio 5	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 0 - Radiologie - Salles de radiologie 5 RH10CW	BT
Radio 5	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 0 - Radiologie - Salles de radiologie 5 RH10CW	BT
IT médical 1.3	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 1 - Blocs opératoires - Arrière blocs - matériel Stérile RH1174	BT
IT médical bloc 1.1	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 1 - Blocs opératoires - Arrière blocs - matériel Stérile RH1174	BT
IT médical bloc 1.2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 1 - Blocs opératoires - Arrière blocs - matériel Stérile RH1174	BT
IT médical bloc 3.4	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 3 - Blocs opératoire de neurochirurgie - Sas patients 4 & réserves	BT
IT médical bloc 3.3	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 3 - Blocs opératoire de neurochirurgie - Réserve RH13AD	BT
IT médical bloc 2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Circulation	BT
IT médical bloc 4	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Préparation chirurgie 4	BT
IT médical bloc 1	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Préparation chirurgie 1	BT
IT médical bloc 3	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Réserve non stérile RH15AT & RH15AJ	BT

• Caractéristiques des Sources

Désignation	Localisation
ASI H1	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Locaux techniques - Onduleur RH1B84

Information sur la source :

Type : Onduleur	Marque : SOCOMEC	SLT : TN
Puissance (kVA) : 160	Tension primaire : 20 kV	Tension secondaire : 400 V

Désignation	Localisation
Transformateur d'isolement	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Locaux techniques - Onduleur RH1B84

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT	Marque : CEGELEC	SLT : TT
Puissance (kVA) : 160	Tension primaire : 400 V	Tension secondaire : 400 V

Désignation	Localisation
Transformateur 1	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-1 1106959

Information sur la source :

Type : Transformateur HT / BT	Marque : CG Power systems Belgium	SLT : Par réseau public
Puissance (kVA) : 800	Tension primaire : 20 kV	Tension secondaire : 400 V

Désignation	Localisation
Alimentation HT du poste 1.	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-1 1106959

Information sur la source :

Type : Réseau public	Marque :	SLT : Par réseau public
Puissance (kVA) : 800		

Désignation	Localisation
Force motrice et éclairage	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-1 1106959

Information sur la source :

Type : Réseau interne	Marque :	SLT : TN
Puissance (kVA) : 800		

Désignation	Localisation
Transformateur 2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-2 1106960

Information sur la source :

Type : Transformateur HT / BT	Marque : CG Power systems Belgium	SLT : Par réseau public
Puissance (kVA) : 800	Tension primaire : 20 kV	Tension secondaire : 400 V

Désignation	Localisation
Alimentation HT du poste 2.	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-2 1106960

Information sur la source :

Type : Réseau public	Marque :	SLT : Par réseau public
Puissance (kVA) : 800		

Désignation	Localisation
Force motrice et éclairage	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Poste de transformateur H1-2 1106960
Information sur la source :	
Type : Réseau interne Puissance (kVA) : 800	Marque : SLT : TN

Désignation	Localisation
Transformateur coffret éclairage extérieur	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - TGBT H1-2 1106962
Information sur la source :	
Type : Transformateur BT / BT Puissance (kVA) : 31,5	Marque : Transfos mary SLT : IT Tension primaire : 400 V Tension secondaire : 400 V

Désignation	Localisation
Onduleur	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -2 - Secteur logistique - Local gaine électrique RH1B87
Information sur la source :	
Type : Onduleur Puissance (kVA) : 20	Marque : Socomec SLT : TN

Désignation	Localisation
Transfo radio	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -1 - Unités Urgences - Salle radio RH1A71
Information sur la source :	
Type : Transformateur BT / BT Puissance (kVA) : 50	Marque : BC transformateurs SLT : TN Tension primaire : 400 V Tension secondaire : 400 V

Désignation	Localisation
Transformateur IT médical -1	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau -1 - Unités Urgences - Circulation
Information sur la source :	
Type : Transformateur BT / BT Puissance (kVA) : 10	Marque : GICEP SLT : IT Tension primaire : 400 V Tension secondaire : 400 V

Désignation	Localisation
Transfo d'isolement	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 0 - Radiologie - Gaine électrique Lithotriptideur + gaine informatique RH10L1

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT
Puissance (kVA) : 4
Marque : Legrand
Tension primaire : 400 V
SLT : IT
Tension secondaire : 400 V

Désignation	Localisation
UPS salle 5	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 0 - Radiologie - Salles de radiologie 5 RH10CW

Information sur la source :

Type : Onduleur
Puissance (kVA) : 1,5
Marque : Riello
SLT : TN

Désignation	Localisation
Transfo radio 5	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 0 - Radiologie - Salles de radiologie 5 RH10CW

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT
Puissance (kVA) : 65
Marque : CPI
Tension primaire : 400 V
SLT : TN
Tension secondaire : 400 V

Désignation	Localisation
Transformateur isolement IT médical n°3	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 1 - Blocs opératoires - Arrière blocs - matériel Stérile RH1174

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT
Puissance (kVA) : 10
Marque : ESO
Tension primaire : 400 V
SLT : IT
Tension secondaire : 230 V

Désignation	Localisation
Transformateur isolement IT médical n°1	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 1 - Blocs opératoires - Arrière blocs - matériel Stérile RH1174

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT
Puissance (kVA) : 10
Marque : ESO
Tension primaire : 400 V
SLT : IT
Tension secondaire : 230 V

Désignation	Localisation
Transformateur isolement IT médical n°2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 1 - Blocs opératoires - Arrière blocs - matériel Stérile RH1174

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** ESO **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 10 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
Transfo Armoire Philips	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 1 - Blocs opératoires - Accès Local Technique Salles 1 et 2 - RH1179/RH1180

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** MARY **SLT :** TN
Puissance (kVA) : 100 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 400 V

Désignation	Localisation
Transfo Armoire Philips	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 1 - Blocs opératoires - Accès Local Technique Salles 1 et 2 - RH1179/RH1180

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** MARY **SLT :** TN
Puissance (kVA) : 100 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 400 V

Désignation	Localisation
Transformateur source ondulée	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 3 - Blocs opératoire de neurochirurgie - Sas patients 4 & réserves

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 6,3 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
Transformateur source 1/2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 3 - Blocs opératoire de neurochirurgie - Sas patients 4 & réserves

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 6,3 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
Transfo prioritaire (x2)	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 3 - Blocs opératoire de neurochirurgie - Retour de soin RH13AC

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT	Marque :	SLT : IT
Puissance (kVA) : 6,6	Tension primaire : 400 V	Tension secondaire : 230 V

Désignation	Localisation
Transfo ASI (x2)	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 3 - Blocs opératoire de neurochirurgie - Retour de soin RH13AC

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT	Marque :	SLT : IT
Puissance (kVA) : 6,3	Tension primaire : 400 V	Tension secondaire : 230 V

Désignation	Localisation
Transfo prioritaire	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 3 - Blocs opératoire de neurochirurgie - Réserve RH13AD

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT	Marque :	SLT : IT
Puissance (kVA) : 6,3	Tension primaire : 400 V	Tension secondaire : 230 V

Désignation	Localisation
Transfo ASI	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 3 - Blocs opératoire de neurochirurgie - Réserve RH13AD

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT	Marque :	SLT : IT
Puissance (kVA) : 6,3	Tension primaire : 400 V	Tension secondaire : 230 V

Désignation	Localisation
Transformateur source ondulée	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Circulation

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT	Marque :	SLT : IT
Puissance (kVA) : 6,3	Tension primaire : 400 V	

Désignation	Localisation
Transformateur source 1/2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Circulation

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT	Marque :	SLT : IT
Puissance (kVA) : 6,3	Tension primaire : 230 V	Tension secondaire : 230 V

Désignation	Localisation
Réseau ondulé bloc 4	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Préparation chirurgie 4

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** Transfos Mary **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 6,3 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
Réseau 1/2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Préparation chirurgie 4

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** Transfos Mary **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 6,3 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
Transformateur source 1/2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Préparation chirurgie 1

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 6,3 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
Transformateur source ondulée	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Préparation chirurgie 1

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 6,3 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
Transformateur source ondulée	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Réserve non stérile RH15AT & RH15AJ

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 6,3 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
Transformateur source 1/2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 5 - Unité 5 BLOC - Réserve non stérile RH15AT & RH15AJ

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 6,3 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
TRANSFORMATEUR D'ISOLEMENT SALLE 1	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 6 - Blocs opératoires unité 5 - Local technique 050461

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** ESO **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 10 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
TRANSFORMATEUR D'ISOLEMENT SALLE 2	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 6 - Blocs opératoires unité 5 - Local technique 050461

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** ESO **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 10 **Tension primaire :** 400 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
10 TRANSFORMATEURS IT CHAMBRE SOINS INTENSIFS	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 7 - Consultations - Gaine électrique RH17N1

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** ESO **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 3 **Tension primaire :** 230 V **Tension secondaire :** 230 V

Désignation	Localisation
10 TRANSFORMATEURS IT CHAMBRE SOINS INTENSIFS	Bâtiment H1 CHU Rangueil - Niveau 7 - Unité 2 - Gaine électrique

Information sur la source :

Type : Transformateur BT / BT **Marque :** ESO **SLT :** IT
Puissance (kVA) : 3 **Tension primaire :** 230 V **Tension secondaire :** 230 V

Significations des abréviations utilisées

HT : Haute tension **BT :** Basse tension **TBT :** Très basse tension **SLT :** Schéma de liaison à la terre

- **Eclairage de sécurité**

Localisation	Effectif		Balisage			Ambiance	
	ERT	ERP	Imposé	Réalisé	Mise au repos	Imposé	Réalisé
Ensemble de l'établissement	650	1955	Oui	Blocs autonomes	Oui	Oui	Blocs autonomes

1.4 Modifications/Extensions portées à notre connaissance depuis les précédentes vérifications

Modifications de structure

- **Nature :**
Modification de circuit de distribution
- **Commentaires :**
Ajout de 2 nouvelles armoires sous station H1 NORD et H1 SUD
- **Millésime**
2025

➤ **Rapport VRAT :**

Il convient de s'assurer que les vérifications ont été effectuées conformément à l'article GE8 de l'arrêté du 28 mars 2007.

Modifications d'affectation des locaux

- **Nature :**
Extension du service IRM (modification de l'ancien service Département d'Anesthésie et Réanimation (DAR))
- **Millésime**
2025

➤ **Rapport VRAT :**

Il convient de s'assurer que les vérifications ont été effectuées conformément à l'article GE8 de l'arrêté du 28 mars 2007.

2. Résultats des vérifications

2.1 Avis du vérificateur (selon critères Art. GE10 et EL19§3)

Objet de la vérification	Avis du vérificateur	Commentaire
Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance des installations	Satisfaisant	
Entretien et maintenance des installations	Satisfaisant	
Fonctionnement des installations de sécurité (y compris relevé essais à charge de l'exploitant)	Non vérifié	Absence d'autorisation de coupure
Adéquation de l'installation avec les conditions d'exploitation de l'établissement	Satisfaisant	
Etat apparent des installations extérieures de protection contre la foudre	Satisfaisant	

Rappel sur l'objectif des vérifications effectuées dans le cadre du code de la construction et de l'habitation

1. OBJECTIFS

Les vérifications périodiques dans les établissements en exploitation sont effectuées en application des arrêtés du 28 mars 2007 et 24 septembre 2009. Ces vérifications ont pour objet d'informer l'exploitant de l'état des installations par rapport au seul risque d'incendie.

APAVE a reçu par arrêté le bénéfice de l'agrément pour procéder aux vérifications réglementaires prévues dans les établissements recevant du public (notamment pour les établissements évoqués dans les articles du règlement de sécurité L 57, OA 3, PS32 ainsi que l'article 24 de l'arrêté du 18/07/2006 sur les établissements pénitentiaires qui demandent une vérification par un organisme agréé).

Nous attirons l'attention des chefs d'établissement sur le fait que tout ou parties d'installations ou systèmes assujettis à d'autres textes applicables doivent faire, par ailleurs, l'objet de vérifications spécifiques ou complémentaires. Il en est ainsi, par exemple :

- des installations électriques pour ce qui concerne la protection des travailleurs contre les dangers des courants électriques,
- de certaines machines et appareils (protection vis à vis des risques mécaniques),
- d'installations émettrices de rayonnements (protection vis à vis des risques dus aux rayonnements ionisants et non ionisants),
- des appareils de levage, de manutention ou de transport par câbles ; des installations de détection, d'extinction d'incendie, de ventilation et de désenfumage,
- des installations d'alarme, de transmission de données, de comptage,
- des installations jouant un rôle vis à vis de la protection de l'environnement,
- des installations visées par les dispositions relatives aux économies d'énergie,
- des installations génératrices d'électricité statique ou de protection contre les décharges atmosphériques et les surtensions,
- ...

2. ETENDUE ET LIMITES DE LA VERIFICATION

Conformément aux arrêtés précités, les vérifications périodiques en exploitation portent sur :

- l'existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance des installations,
- l'état d'entretien et de maintenance des installations et appareils d'utilisation,
- l'existence des relevés des essais incombant à l'exploitant le maintien en état des installations d'éclairage normal et de sécurité,
- le bon état apparent de l'éventuel système de protection des structures contre la foudre.

En respect des conditions prévues à l'article EL 19 le contenu des rapports des vérifications en cours d'exploitation (Arrêtés du 04/07/2007 et 24/09/2009) concerne les articles suivants à condition qu'ils soient applicables à l'établissement :

EL 4, §4 ; EL 5, §1, 4 et 5 ; EL 8, §3 ; EL 10, §4 ; EL 11, §3, 4 et 7 ; EL 15, §3 ; EL 17 et EL 18 ; EC 5, §5 ; EC 6, §5 et 6 ; EC 7 ; EC 9, §1 ; EC 13 et EC 14, §3.

Ainsi sont exclus du champ de la vérification :

- l'examen de la conformité des installations dans les établissements neufs ou ayant fait l'objet de travaux qui doit faire l'objet d'un rapport de vérification réglementaire après travaux (VRAT),
- **Remarque :** les observations relatives à la conception des installations subsistant d'un rapport de vérification antérieure et/ou d'un rapport de vérification après travaux ne sont pas traitées dans le cadre d'un rapport de vérification périodique en exploitation. Celles-ci doivent faire l'objet soit d'une demande de levée de réserves à l'initiative de l'exploitant, soit d'une Mise en demeure à la demande d'une commission de sécurité,
- l'examen des matériels d'utilisation d'énergie électrique autres que les appareils d'éclairage et de leur fonctionnement,
- l'examen des matériels électriques en présentation ou en démonstration et destinés à la vente.

De plus, pour les E.R.P., la vérification est limitée aux locaux accessibles au public et aux locaux non accessibles au public pour lesquels des dispositions particulières sont demandées dans le Règlement de Sécurité.

Du fait que les installations sont examinées en tenant compte des contraintes d'exploitation et de sécurité propres à chaque établissement et indiquées en début de vérification au personnel chargé de la vérification, celle-ci est limitée dans certains cas à l'état apparent des installations.

En outre, la conformité de l'installation aux normes françaises homologuées est vérifiée par rapport aux seules dispositions relatives au risque d'incendie. Les normes prises en référence sont celles en vigueur au moment de la réalisation de l'installation.

3. ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

La vérification des installations électriques ne constitue qu'un des éléments concourant à la protection des personnes contre les risques d'incendie et de panique dans les E.R.P. et/ou I.G.H.

Ainsi, les propriétaires et exploitants doivent mettre en place une organisation permettant de maintenir et d'entretenir les installations en conformité avec la réglementation (cf. règlement de sécurité - Code de la construction et de l'habitation).

C'est dans ce cadre que les dispositions doivent être prises afin de remédier, sans attendre la prochaine vérification, aux défauts nouveaux qui peuvent se manifester entre deux vérifications.

4. RAPPORT

Sauf avis contraire du Chef d'établissement, dûment notifié à l'agence APAVE qui a émis le présent rapport, dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi, le contenu du présent est considéré comme définitivement validé.

5. INTERVENTIONS D'ENTREPRISES EXTERIEURES

Il est rappelé que conformément aux dispositions des articles R.4515-5 et R.4515-8 du Code du travail, des dispositions de sécurité particulières et parfaitement définies doivent être prises par les responsables des entreprises concernées pour toute intervention de maintenance, réglage, nettoyage sur ou à proximité des installations électriques.

En effet, une installation bien que déclarée conforme en phase d'exploitation peut lors d'opérations, par exemple d'entretien, nécessiter des précautions spéciales du fait de la présence à proximité de pièces nues sous tension (cas des locaux réservés aux électriciens et dans lesquels la réglementation n'interdit pas la présence de pièces nues sous tension).